

### L'expérience du domaine départemental de Restinclières :

Sur le domaine, le poirier commun a été installé sur plusieurs parcelles, en association avec de la vigne (sols bruns calcaires peu profonds) ou avec des grandes cultures type colza ou blé dur (sur sols alluvionnaires profonds).

Les arbres ont été plantés en 1995 et 1996, espacés de 2 m les uns des autres (rangs de 13 ou 15 m suivant les parcelles).

Très peu de mortalité ont été constatées après la plantation mais l'attaque d'un champignon a, en 2001, nécessité le recépage de deux lignes sur trois sur la parcelle en vigne.



December 2007 - Credits photos : CRPF Languedoc-Roussillon (N. LUIGI) et Agroof Développement (F. LIAGRE)

Sur une des deux lignes, une sélection a été effectuée dans les rejets. Sur l'autre ligne, aucune sélection n'a été effectuée, ce qui entraîne aujourd'hui des problèmes de rectitude et de forme des brins restants.

Les accroissements des arbres recepés ont rattrapé très vite ceux de la ligne non recépée. Les hauteurs moyennes atteignent 4 à 6 mètres et les diamètres entre 6 et 7 cm. L'accroissement annuel est de 30 à 50 cm/an.

Deux tailles de formation, puis une éclaircie (prélevant de 30 à 50% des arbres) et un élagage à 2 m ont suivi. Les élagages ont été effectués trop tardivement.

On observe quelques signes de dessèchements, posant question quant aux chances de pérennité des arbres.

Les résultats sont globalement bons mais très hétérogènes, faute de sélection préalable des plants introduits.

Jusqu' alors, la croissance des poiriers n'a pas gêné l'entretien de la vigne intercalée ou des céréales. Les tailles de formation et élagage ont éliminé les branches basses vigoureuses et épineuses.

L'aplomb des houppiers sur la vigne dépasse 140cm mais le feuillage filtrant du poirier occasionne un ombrage limité sur la culture.



## Poirier commun (*Pyrus pyraeaster*)

### Autécologie :

Le poirier commun est un arbre assez peu fréquent en forêt, qui ne dépasse que rarement 15 mètres de haut. Bien que ses fruits soient comestibles, les variétés sauvages étaient plutôt utilisées autrefois comme « porte-greffes » pour les vergers à poire. Parfois, on le nomme encore « poirier sauvage ».

C'est une essence extrêmement longévive, qui se développe lentement. De ce fait, elle supporte assez mal la concurrence.

Assez plastique vis-à-vis de l'acidité et de la sécheresse du sol, le poirier nécessite toutefois des sols riches en éléments nutritifs, profonds (+60cm) et meubles (texture équilibrée).

Il nécessite une pluviométrie moyenne (700 – 800 mm/an au minimum) et supporte une certaine sécheresse estivale. Sa croissance est néanmoins diminuée par les périodes sèches.

N'ayant que très peu fait l'objet de sélection vis-à-vis de ses caractéristiques « bois », le poirier commun présente encore de grandes variations de croissance, rectitude et résistance.

Il est sensible aux pourritures, qui s'installent à la faveur de plaies d'élitage ou de tailles, ou encore par des blessures au pied dues à l'exploitation par exemple.

Il passe également pour être assez sensible au feu bactérien.

Le bois du poirier est l'un des plus recherchés pour la lutherie (grand très fin), le tranchage, le placage ou la marquetterie fine.

### Production :

0,5 à 0,8 cm/an sur le diamètre, par arbre

1,5 - 3 m<sup>3</sup>/ha/an (200 tiges/ha, en agroforesterie)

2 - 5 m<sup>3</sup>/ha/an (plantations forestières)

### Exploitation :

Age d'exploitabilité : 50 – 80 ans

Diamètre d'exploitabilité : 35 – 45 cm

**Hauteur  
de bille :**  
2 – 4 m

**Usages :** Lutherie, marquetterie fine, placages, tranchage, tournerie...

**Autres intérêts :** Le poirier commun produit des poires, comestibles mais également appréciées des oiseaux et autres animaux !

### Plantation :

Planter en automne-hiver (octobre-février), des plants de 1 an.

Un travail préalable du sol (labour) est nécessaire.

Du fait de sa petite taille, la densité de plantation en agroforesterie pourra être comprise entre 150 et 200 tiges/ha. Tous les arbres plantés doivent être maintenus jusqu'à l'exploitation.

*Le poirier peut nécessiter un (voire plusieurs) recépages, en cas de mauvaise conformation du plant initial. Si ce recépage a lieu dans les 3 ou 4 premières années, le rejet sélectionné rattrape généralement les arbres de même âge non recépés.*



### Tailles et élagages :

La taille et l'élitage sont particulièrement importants sur le poirier. En effet c'est un arbre au « port » (forme) fruitier, qui a tendance à développer de nombreuses branches basses vigoureuses qui, si on les laisse grossir, formeront des nœuds noirs ou des pourritures. Sa verticalité n'est pas très bonne non plus, d'où l'intérêt de « l'orienter » convenablement par les tailles de formation. Surtout que le processus d'élitage naturel s'effectue assez mal.

Les tailles de formation doivent être effectuées dès la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année, tous les ans, jusqu'à ce que l'arbre ait atteint 5 ou 6 m et qu'il ait acquis une bonne dominance apicale (« verticalité »).

Les élagages interviennent par la suite, en une ou deux fois, pour couper les grosses branches basses sur 3 à 4 m de hauteur. Les branches élaguées ne doivent pas dépasser 2 cm de diamètre, au risque sinon de constituer des nœuds noirs dans le bois. Attention aussi aux nombreuses épines et aux gourmands !

Vers 15-20 ans, les tailles et élagages (jusqu'à 3 ou 4 m) doivent être terminés, pour que l'arbre grossisse en diamètre jusqu'à l'exploitation.

*La partie vivante du houppier doit toujours être supérieure à 30% de la hauteur totale.*

### Avantages

### Contraintes

Bois très recherché et bien valorisé (prix)...	...mais marché de niche (peu utilisateurs)
Possibilité de recéper les plants dans les premières années en cas de problèmes.	Sélection non effectuée : grande diversité génétique et morphologique dans les individus (rectitude, formes...)
Exigences assez larges en terme d'acidité et d'humidité du sol. Tolère la sécheresse.	Tailles de formation et élagages indispensables, à effectuer régulièrement, et parfois délicats (épines...)
Houppier assez clair et diffus : ombrage limité sur les cultures intercalaires	Sensible au feu bactérien et aux pourritures dans les plaies (élitage, exploitation ou recépage au pied)

